

**NUMERO 24
SEPT 1996**

**LE JOURNAL
DE
L'A.F.I.L.S.**

**ASSOCIATION FRANCAISE
DES INTERPRETES EN LANGUE DES SIGNES
254 RUE ST JACQUES - 75005 PARIS**

EDITORIAL

Nous remercions à nouveau Sandrine SCHWARTZ pour sa traduction concernant le premier séminaire des Interprètes en Langue des Signes. Ce travail lui a demandé beaucoup d'efforts du fait qu'il s'agissait d'un texte anglais rédigé par une personne d'origine espagnole. La seconde partie du compte rendu paraîtra en novembre, étant donné sa longueur.

Nous espérons recevoir de nombreux articles pour cette nouvelle année.

Bon courage à tous.

SOMMAIRE

- * Le C.A. :
 - C.A. Page 1
- * Nouvelles des Régions :
 - Région Poitiers : Colloque du 25/03/96 Page 2 à 8
 - « Services d'aide pour les personnes sourdes-aveugles »
 - « Guide interprète »
- * Réflexion sur le métier d'Interprète :
 - Spécificités de la langue Coréenne et interprétation Page 9 à 16
- * EFSLI :
 - Assemblée Générale du 24/11/95 Page 17 à 24
- * Tribune libre :
 - Des interprètes pour les sourds Page 25 à 27
 - Lettre à tous les utilisateurs d'interprètes en LSF

CA DU 22 JUIN 1996

Date du prochain CA :

12 octobre, faisant suite à l'examen SERAC (10 et 11 octobre).

Les CA seront désormais plus espacés dans le temps mais se dérouleront sur la journée entière. Rappelons que les responsables régionaux y sont les bienvenus en tant qu'observateur.

Carte Pro :

l'information concernant sa mise en place ayant été parfois mal interprétée, la circulaire sera à nouveau envoyée aux responsables régionaux qui auront pour mission de la diffuser intégralement et pourquoi pas d'en faire une version vidéo en LSF.

ESIT :

C. Quipourt est en contact avec certains responsables de l'ESIT pour tenter de clarifier les relations entre l'ESIT et l'AFILS.

Déplacement du CA en province :

le CA propose à la région Rhône Alpes d'organiser un des CA de 1997 à Lyon et d'en profiter pour organiser des "conférences" ou interventions sur l'interprétation et le métier d'interprète, ainsi que de traiter des problèmes spécifiques à cette région. Le programme de cette journée sera établi en collaboration entre le CA et la région.

Logo :

L'afils s'est choisi un logo. Nous espérons pouvoir vous le présenter dans le prochain n° du journal.

NOUVELLES DES REGIONS

POITIERS :

SERVICES D'AIDE POUR LES PERSONNES SOURDES-AVEUGLES

par Marjaana Suosalmi,

Biographie de Mme Marjaana Suosalmi

Mme Suosalmi travaille comme directrice adjointe au Centre de Ressources pour personnes sourdes et sourdes-aveugles de Mo Gard AB (Suède). Ce centre prend en charge la (ré)adaptation des personnes handicapées et la formation des personnels. Il agit aussi comme conseil auprès des autorités locales et régionales.

Présidente de l'IAEDB.

Bachelor of Arts à l'Université de Jyvaskala en Finlande.

Depuis 1974 travaille dans différentes organisations pour les sourds ou les sourds-aveugles. En 1988-93, a dirigé le NUD (Centre de Formation des personnels travaillant pour les sourds-aveugles) au Danemark.

Les besoins en services de soutien du point de vue des professionnels

Le service en tant que produit

Je voudrais aborder ce sujet en considérant les services comme le résultat d'un processus de production. Produire quelque chose signifie créer une plus-value - la valeur obtenue est plus grande que les ressources utilisées au cours du processus de production.

Le service doit toujours être considéré du point de vue des clients. Même si ma tâche consiste ici à examiner les services du point de vue des professionnels - les producteurs - , il est impossible de le voir ainsi. Le service n'existe que par l'expérience qu'en a le client. Si le client ne voit aucune valeur dans le service apporté, le service n'existe pas.

Comme vous le constatez, j'emploie les mots client et produire au lieu d'usager et fournir, non pour donner une image commerciale du sujet, mais pour mettre plus l'accent sur le destinataire du service et sur un processus de production basé sur le besoin du client.

Le concept de client est difficile à définir dans ce contexte. Habituellement, le client est celui qui reçoit le service et aussi qui paie pour le service. En ce qui concerne les services de soutien, celui qui reçoit le service n'est habituellement pas le même que celui qui paie pour le service. Dans cet exposé, nous considérerons les deux comme clients et nous en discuterons plus tard.

Le service en tant que processus auquel le client participe :

La nature très spécifique du service tient au fait qu'il est produit au cours d'un processus auquel le client assiste en tant que co-producteur. Si nous achetons une voiture, quelqu'un d'autre l'a produite, et nous n'avons affaire qu'au produit tout fait. Au contraire, si une personne sourde-aveugle achète une "interprétation", le client participe au processus tout le temps. Cela signifie que celui qui fournit le service ne peut pas être seul responsable du résultat, mais que le client a un rôle important. Quand le client examine la qualité du service, il ne regarde pas seulement le résultat mais aussi le processus.

Conditions du service:

Le troisième aspect de la production de services concerne les conditions du service. Avant, nous avons parlé de la qualité du résultat et de la qualité du processus. Cela n'est pas possible si les conditions n'existent pas. En fait, un producteur de services ne crée pas des services, mais les conditions d'un processus et d'un résultat pour le client. Les conditions sont par exemple des conditions convenables pour le personnel, des ressources appropriées comme les techniques, l'administration, les routines etc. Les conditions dans lesquelles le client participe au processus doivent être prises en considération.

La qualité du service

La qualité d'un service peut être définie en même temps comme une satisfaction des besoins et une réponse aux attentes du client (dans ce cas, une personne sourde-aveugle), du personnel, et des autorités(qui sont très souvent les personnes qui paient le service, soit en l'organisant, soit en l'achetant à une organisation ou à une société). La qualité se propage comme des ronds dans l'eau: quand le client est satisfait, le personnel est satisfait aussi, et bien sûr cela se répercute auprès des autorités.

Quand on évalue la qualité d'un service, il n'est pas possible de regarder seulement le résultat, mais il faut regarder aussi le processus et les conditions. Différents critères peuvent être utilisés. Je suggère d'utiliser les critères suivants:

1. fiabilité
2. disponibilité
3. compétence
4. accessibilité
5. politesse
6. communication
7. crédibilité
8. compréhension du client
9. apparence physique

Avec les participants au séminaire, nous discuterons de la façon dont on peut voir ces critères dans un service typique pour les Sourds-aveugles, par exemple une personne de contact. Ces critères sont très importants pour l'évaluation d'un service pour les sourds-aveugles, même s'ils sont très généraux et concernent toutes sortes de services, par exemple une banque ou la réparation d'électroménager.

Les besoins du client et les besoins des sourds-aveugles peuvent quelquefois être contradictoires. De nos jours, on constate que le personnel et les sourds-aveugles sont d'accord sur le service nécessaire, mais que les autorités voudraient abaisser le niveau du service, et qu'il soit moins cher. Diverses sortes de règlements peuvent aussi rendre difficile la production de services. Le personnel est souvent dans une position difficile parce que dans ce cas le service est spécial: celui qui reçoit le service(la personne sourde-aveugle) n'est pas le même que celui qui paie pour le service(les autorités). Quelquefois, le personnel se trouve dans une position difficile entre ces deux parties dans un processus de service.

Respect des différents rôles

Le personnel et les sourds-aveugles sont co-producteurs dans le processus du service. Si les rôles sont vus de cette façon, les deux ont le même objectif: un service de qualité. Pour les sourds-aveugles, il est important de pouvoir faire face aussi bien que possible aux différentes situations dans la vie. Pour le personnel, il est également important de remplir correctement sa tâche. Nous avons bien quelques membres du personnel qui n'ont pas vu leur rôle comme celui d'un fournisseur de service, mais ceux qui l'ont vu ainsi ne peuvent avoir d'autre but qu'un service que le client apprécie, parce qu'autrement il n'y a pas de service.

Certains sourds-aveugles ne voient pas leur rôle et leur responsabilité de co-producteurs, mais veulent avoir un rôle de destinataire passif. Ils sont souvent insatisfaits et rejettent la responsabilité sur le personnel.

Des rôles clairs, le respect pour l'autre, et la formation à ces rôles - tout cela peut aboutir à la satisfaction mutuelle et à un service de qualité.

PROGRAMMES ET AIDES INDIVIDUELLES
GUIDE/INTERPRETE : LE PROCESSUS EN JEU

par Live Fuglesang,

Biographie de Live Fuglesang

Live Fuglesang est enseignante et guide / interprète : elle travaille comme consultante pour l'équipe centrale pour les sourds-aveugles de Norvège.

LE PROCESSUS DE GUIDANCE ET D'INTERPRETATION
QUELQUES ELEMENTS DE BASE
Live FUGLESANG - Equipe Centrale de Norvège.

En norvège, la formation des interprètes en Langue des Signes a commencé en 1978 et la formation de guides-interprètes pour les sourds-aveugles en 1983. Les deux ont commencé par des cours séparés de 6 à 8 semaines et sont maintenant devenus une seule formation de 2 ans à plein temps. Nous l'appelons "Guide-Interprète pour les Sourds-Aveugles" afin de souligner l'élargissement de ce rôle par rapport à celui des interprètes en Langue des Signes.

Une des caractéristiques distincte en ce qui concerne les Guides-Interprètes est le manque d'approche théorique et de documentation.

Il y a beaucoup de savoir quelque part dans le bout des doigts des personnes sourdes-aveugles et des interprètes expérimentés.

Nous avons besoin de gens qui sont capables de faire l'effort d'analyser ces connaissances et d'en tirer des conclusions.

Le processus de guidance et d'interprétation

Comme la surdi-cécité impose des restrictions majeures dans la capacité à communiquer, obtenir des informations et se déplacer librement, nous devons envisager l'interprétation de manière holistique.

La tâche d'un interprète est de servir d'intermédiaire pour donner au sourd-aveugle une image complète de la situation. Cette image complète sera formée par 3 éléments de base : l'interprétation linguistique, la description, et la guidance. Nous en ajouterons même d'autres plus tard.

1 - L'interprétation linguistique

Lorsque nous disons "interprétation", c'est l'élément évident. Ceci pourrait inclure : la Langue des Signes, l'alphabet manuel, l'écriture dans la paume, sur papier, à l'ordinateur, en Braille, le discours clair/précis avec une aide auditive, etc.

- compréhension : le sourd-aveugle doit pouvoir comprendre le message qui lui est envoyé
- rapidité : le temps de réception du message ne doit pas être lent
- confort : la méthode doit être souple pour donner et recevoir durant un long moment.

2 - Description

Nous savons tous qu'il y a beaucoup d'éléments non-verbaux dans une situation de communication. En fait, on porte plus attention aux signaux non-verbaux qu'aux mots qui sont prononcés.

D'une manière ou d'une autre, ceci doit être ajouté. C'est la relation dynamique entre le texte et le contexte, les mots dits et la situation dans laquelle ils sont prononcés. Où sommes-nous ? Qui est celui qui parle ? De quoi a-t-il l'air ? Comment les sentiments sont-ils exprimés sur son visage et par son corps ? Quelle est la réaction des autres personnes ? etc. ...

La description demande beaucoup de temps, ce qui la rend difficile à réaliser de manière convenable.

On manque toujours de temps ! Personnellement, je pense que l'on devrait développer un ensemble de signaux tactiles à ajouter aux mots épelés lettre par lettre. Ils pourraient donner des indications sur la situation et je suis sûr que certains d'entre vous avez déjà élaboré vos propres repères dans ce but.

Des situations différentes demandent des indices différents, et les choix des indices importants sont fondamentaux pour comprendre ce qui se passe. Lorsque l'on altère les indices, toute l'image sera différente.

La description ne peut être neutre. Il n'est pas possible de tout décrire, il vous faudra faire un choix objectif. Objectif, parce que l'on ne peut regarder que dans une direction à la fois. Alors, vous ferez une sélection subjective de ce que vous considérez comme des indications importantes. Il est essentiel de savoir le passé de l'interlocuteur, le S.A, pour que les indices lui soient parlants.

3 - La guidance

Pour citer une personne S.A, Stig Olusson "La description est une manière de penser. Si je veux juste aller d'un endroit à un autre, je prends un chien d'aveugle. Une bonne guidance est aussi une partie importante de l'image totale. Si elle n'est pas bien faite, la confiance entre la personne SA et le guide-interprète en souffrira parce que leur état d'esprit en sera affecté. Ceci aura aussi de l'influence sur l'interprétation linguistique.

Ces 3 éléments : interprétation linguistique, description et guidance sont des éléments de base mais il y en a encore à ajouter !

4 - La coopération active de la personne S.A

Le processus d'interprétation n'est jamais à sens unique ! l'interprète est dépendant des retours de la personne S.A. et a besoin d'indices verbaux et non-verbaux. Ils peuvent être des mimiques, des gestes, des acquiescements, le fait de répéter des mots aussi. Sans ces retours l'interprète a le sentiment de courir la tête la première contre un mur, et tout le processus d'interprétation en sera marqué.

Pour que la description soit optimale, l'interprète doit savoir ce qui est important pour le S.A.. Ce qui est important pour une personne sera futile pour une autre. Le fait que la personne S.A. pose des questions aide beaucoup. En ce qui concerne la guidance, certaines personnes cramponnent le guide alors que d'autres se contentent de lui effleurer l'épaule. Le S.A. et l'interprète ont besoin d'une bonne coopération même pendant la guidance.

La population S.A. doit avoir accès à la connaissance qui permet de savoir comment utiliser un guide/interprète et de faire des demandes adéquates. C'est un processus progressif de prise de conscience qui prendra nécessairement du temps.

5 - Le travail mental du guide-interprète.

Nous attendrons beaucoup de l'interprète :

- Tenir compte de la situation totale, pas seulement quelques aspects.
- connaître la structure de la société et les questions sociales.
- avoir une bonne intuition et un sens commun.
- avoir une bonne expérience de la vie et de la nature humaine.
- avoir conscience des nuances dans la situation (environnement).

6 - Le contexte de la situation.

Le contexte de la situation a une grande influence sur la manière dont ce qui est dit est supposé être compris. Les mots "je te battraï" ont un sens différent s'ils sont prononcés dans une cour d'école ou sur une patinoire.

7 - La culture du pays.

La culture du pays aura de l'influence sur toute relation humaine. La socialisation de chaque individu sera colorée par la culture du pays d'origine. Vous remarquerez cela sur le langage, l'emploi préféré des mots, les signaux non-verbaux comme la proximité ou le toucher, des différences liées à l'âge et au genre. Ces aspects seront différents d'un pays à l'autre.

8 _ Des éléments de base du processus de guidance et d'interprétation.

Le processus de guidance et d'interprétation est un domaine complexe où tous ces aspects sont liés.

- 1 - l'interprétation linguistique.
- 2 - la description.
- 3 - la guidance.
- 4 - la coopération active de la personne S.A.
- 5 - le travail mental du guide-interprète.
- 6 - le contexte de la situation.
- 7 - la culture du pays.

Un changement dans l'un d'eux et tout est modifié. Comme la communication est essentielle pour la qualité de vie de chacun, le service de guide-interprète est la route principale vers l'indépendance et l'intégration d'une personne S.A. C'est l'accès au contexte. Donnons tous notre aide au développement de ces services !

G. DE CONDE

REFLEXION SUR LE METIER D'INTERPRETE

Article paru dans « Etudes traductologiques » en hommage à Daurica Seleskovitch.
Cahiers Champollion sous la direction de Maurice GRAVIER 1990

Transmis par C. QUIPOURT

7

SPÉCIFICITÉS DE LA LANGUE CORÉENNE ET INTERPRÉTATION

par JUNG WHA CHOI

*Professeur à l'Université Hankuk (Corée)
Vice-doyenne de l'École d'Interprétation et de Traduction*

NOUS nous proposons d'étudier dans le présent travail les principales spécificités syntaxiques et lexicales de la langue coréenne et nous nous efforcerons de savoir si ces spécificités sont susceptibles d'engendrer des difficultés pour l'interprétation vers une langue occidentale, en l'occurrence le français.

On objectera à juste titre que l'étude de telles particularités concerne la linguistique alors que les questions pratiques et théoriques relatives à l'interprétation relèvent du domaine bien spécifique que constitue la science de l'interprétation et de la traduction; l'étude comparée des langues et l'interprétation sont deux domaines entièrement distincts.

En effet, si la langue est le moyen de la communication, elle n'est point l'objet de l'interprétation, ce dernier étant le sens du message à transmettre.

Nous tenons cependant à aborder la question des spécificités du coréen afin de réfuter un préjugé répandu

sur les prétendues difficultés que posent ces spécificités pour l'interprétation. Nous verrons à ce propos que l'importance des différences linguistiques entre deux langues ne détermine pas le degré de difficulté du travail d'interprétation, et ce quelles que soient les paires de langues concernées.

Il est en effet courant d'entendre dire par des personnes familiarisées avec les problèmes de l'interprétation, car utilisatrices de celle-ci, comme les orateurs et les donneurs d'ouvrage, que l'interprétation entre deux langues de structures très différentes présente beaucoup plus de difficultés que lorsque les langues concernées appartiennent à une même famille linguistique.

En fait, cette idée préconçue repose sur une vision étroite de l'acte traduisant, perçu comme une simple opération de transcodage d'une langue à l'autre, la fonction de l'interprète se résumant alors à celle d'un simple « dictionnaire sonore ». Cette conception erronée fréquente chez les profanes fait abstraction du rôle essentiel de la mobilisation des connaissances extralinguistiques et de la maîtrise des éléments constitutifs de la grammaire tels que la syntaxe, qui sont requises de l'interprète.

Ainsi nous avons été amenée, en de nombreuses occasions, à répondre à des questions de cet ordre, posées aussi bien par les donneurs d'ouvrage que par de potentiels apprentis interprètes qu'inquiétaient ces prétendues difficultés.

Nous nous efforçons de montrer que ces spécificités linguistiques, si elles existent bel et bien, ne constituent pas en tant que telles des difficultés insurmontables dans l'opération traduisante.

Nous montrerons que ces spécificités représentent un ensemble de cas bien délimité, et donc un simple objet

de savoir parfaitement assimilable et indispensable pour l'interprète dans le cadre de sa maîtrise d'une langue.

Nous soulignerons également l'importance face à ces spécificités des qualités et de l'état d'esprit particuliers indissociables de la profession d'interprète et acquis par la formation et la pratique : écoute attentive et concentration, capacité d'analyse et de synthèse, anticipation du sens, compréhension rapide du contexte etc..

Nous exposerons ci-après les principales spécificités de la langue coréenne par rapport au français et nous les étudierons cas par cas en nous appuyant en particulier sur les ouvrages suivants : S. Y. Bak, H. B. Choi, J. W. Choi *et al.*, K. Déjean, A. Fabre, T. H. Ha, S. D. Kim, H. B. Lee, J. R. Lee, D. Seleskovitch, M. Lederer, J. C. Soh et I. S. Yang.

1) L'une des spécificités les plus importantes de la langue coréenne par rapport aux langues occidentales concerne *les mots, invariables*, c'est-à-dire les noms, pronoms, numéraux, classificateurs, conjonctions et adverbes (par opposition aux mots variables que sont les verbes, les adjectifs et la copule). Ces mots doivent leur appellation, au fait qu'ils peuvent apparaître tels quels dans l'énoncé, complétés par un suffixe ou éclairés par leur contexte.

Ainsi l'un des exemples les plus typiques de ces mots invariables concerne les noms qui, en coréen, ne sont à proprement parler accordables ni en genre ni en nombre :

학생 (haksəng) = (un(e)) étudiant(e)
 학생 (haksəng) = (des) étudiants ((e)s)

Les noms peuvent être accompagnés d'un suffixe marquant le pluriel : 학 (dŭl), mais l'emploi de ce dernier est facultatif :

학생이 많다 (haksŕng-i manta) « Il y a beaucoup d'étudiants »
 학생들이 많다 (haksŕngdŭl-i manta)

Le genre peut être indiqué par l'adjonction d'un préfixe¹.

Cependant, dans la plupart des cas le nombre n'est pas indiqué, et le problème se pose donc de savoir si on a affaire à un singulier ou à un pluriel afin de restituer le nombre indispensable en français. Le choix du singulier ou du pluriel s'opère alors par déduction logique de contexte supposant un suivi de la logique interne du discours et la mobilisation du bagage cognitif pertinent. Ce processus est d'ailleurs identique pour toutes les langues présentant cette particularité.

2) Un argument parfois mis en avant pour dénoncer les prétendues difficultés soulevées par l'interprétation à partir du coréen du fait des spécificités de sa structure, porte sur *la position du verbe*.

En effet, celui-ci se situe en coréen à la suite du complément d'objet, l'énoncé de base suivant donc l'ordre : sujet - complément d'objet - verbe. « Il lit un journal » se dit en coréen :

그는 신문을 본다 (gŭ nŭn sinmun ŭl bonda)
 a b c d e

1. 학 생 (haksŕng) étudiant
 님 학생 (nam-haksŕng) un étudiant
 이 학생 (yŏ-haksŕng) une étudiante

- sujet ... Il
- suffixe nominal marquant le sujet
- complément d'objet direct ... journal
- suffixe nominal marquant le complément d'objet direct
- verbe ... lire (au présent)

Du fait de la position du verbe dans la phrase, on prétend que le sens de celle-ci ne pourrait être pleinement saisi qu'en fin d'énoncé.

On imagine aisément que cette assertion, si elle était exacte, signifierait que toute interprétation simultanée du coréen en français serait impossible. L'interprète qui serait contraint d'attendre la fin d'une phrase pour en comprendre le sens accumulerait un retard irratrapable par rapport à l'orateur. Or dès qu'il entend les premiers mots de l'énoncé, l'interprète travaillant en simultané anticipe l'orientation que va prendre une phrase insérée dans un discours et pressent la signification des termes qui seront utilisés, le verbe que l'orateur se propose d'employer ainsi que la forme affirmative, négative ou interrogative de la phrase et ce, quelle que soit la langue de travail. Il déduit cette certitude aussi bien de la structure syntaxique et des indices prosodiques que du contexte et ce bien avant d'en avoir la confirmation par la perception effective des mots.

À l'inverse, si l'on ne maîtrise pas la langue suffisamment pour sentir les éléments linguistiques qu'implique la structure syntaxique, si l'on ne dispose pas de la formation nécessaire à l'acquisition des techniques d'interprétation ou dans le cas de l'apprenti interprète, si l'on n'a pas été suffisamment attentif à la cohérence interne du discours, on est condamné à attendre la fin des phrases énoncées dans l'espoir de finir par comprendre.

En fait, les phénomènes de compréhension et de restitution de l'énoncé suivent un processus unique, quelles que soient les langues, et comme l'a remarqué D. Seleskovitch, les méthodes de l'interprétation ne varient pas selon les paires de langues : « [...] entre toutes les langues, le processus est triangulaire : les sonorités perçues mènent en partie au sens du message, réexprimé compte tenu des structures sémantiques originales, et en partie à un transcodage ponctuel. Entre toutes les langues, la traduction reproduit le processus langagier. »².

En ce qui concerne l'interprétation consécutive du coréen en français, les difficultés liées aux spécificités de structure évoquées ci-dessus nécessitent de la part de l'interprète une attention particulière lors de la prise de notes pour ne pas risquer en s'exprimant de calquer en français les structures syntaxiques coréennes.

Il doit, dans la mesure du possible, noter les idées énoncées en suivant la structure de la langue d'arrivée afin de faciliter leur réexpression.

En fait, à l'exception de ces quelques précautions techniques propres à l'interprétation consécutive dans la paire coréen-français, on saura que les différences de structure entre les langues ne soulèvent en elles-mêmes aucun problème dans l'acte traduisant, et comme nous l'avons vu plus haut les méthodes de l'interprétation ne varient pas selon les paires de langues. L'interprète doit seulement être à même d'adapter le discours conformément au génie de la langue d'arrivée pour que le discours d'arrivée soit aussi intelligible que possible.

2. D. SELESKOVITCH, « L'Enseignement de l'interprétation », pp. 40-41 in *L'Enseignement de l'interprétation et de la traduction*.

3) La langue coréenne se caractérise également par une grande fréquence d'ellipse, et les phrases peuvent être réduites à un énoncé minimum représenté par les trois formes suivantes :

a. verbe seul : 본다 (bonda) = « regarder »

Le verbe n'indique donc ni la personne ni le nombre et le complément d'objet est omis. (cette phrase peut par exemple signifier « Il nous regarde » selon le contexte.)

b. adjectif-verbe seul : 크다 (küda) = « être grand »³

L'adjectif-verbe n'indique donc ni la personne ni le nombre (sujet). (Cette phrase peut par exemple signifier « Elle est grande » selon le contexte.)

c. un mot variable actualisé par la copule : 학생이다 (haksöng ida) = « être étudiant »

Le sujet n'est pas indiqué. (Cette phrase peut par exemple signifier « Vous êtes étudiants » selon le contexte.)

L'ellipse fréquente du sujet ou du complément d'objet en coréen ne signifie pas que la langue ne possède pas le moyen de les exprimer. Ils sont simplement sous-entendus et sont identifiables dans le contexte et dans la situation.

L'ellipse de ces éléments correspond essentiellement à un usage socio-linguistique, selon lequel on répugne à donner trop de précisions dans l'énoncé et surtout à

3. Il existe en coréen deux sortes d'adjectifs : les adjectifs purs et les adjectifs-verbes. Dans le cas de ces derniers, cela revient à dire qu'il n'existe pas, par exemple, d'adjectif *grand* mais un verbe *être grand*.

nommer directement les personnes; c'est pourquoi, dans la mesure du possible, on s'efforce de ne confier aux mots que le minimum du message, en laissant le contexte et la situation porter le plus d'information possible.

4) L'un des traits caractéristiques de la langue coréenne est la *non explicitation des liens logiques*; omis la plupart du temps en coréen, ils doivent implicitement être explicités en français, langue particulièrement exigeante quant à l'articulation des énoncés et à l'emploi des mots charnières.

5) *L'emploi des honorifiques* :

Comme dans de nombreuses langues du monde, et notamment d'Extrême-Orient, une phrase peut être formulée de façon très différente selon les rapports sociaux qui existent entre les interlocuteurs.

Le français possède des formes de tutoiement et de vouvoiement ainsi que des tournures plus ou moins familières ou formelles, chacun sachant spontanément quel style adopter selon les circonstances.

En coréen, le raffinement de ce système est poussé à l'extrême : il apparaît, comme en français, dans le choix des pronoms ou du vocabulaire, mais aussi dans le style du discours et dans l'usage très particulier de ce que l'on appelle « les honorifiques ». La langue coréenne comporte, en effet, un grand nombre d'expressions honorifiques adaptées aux divers types de rapports sociaux. On peut attribuer la richesse et l'abondance de ces expressions à l'influence historique du confucianisme sur la société coréenne. Elles s'emploient en fonction des principes suivants, qui éclairaient beaucoup d'aspects de la culture coréenne.

Premier principe : en coréen, la façon de s'exprimer dépend obligatoirement de la position sociale des interlocuteurs : celui qui parle, celui à qui l'on parle, celui dont on parle. Le respect de la forme employée est impératif, et beaucoup plus important que l'emploi du tutoiement ou du vouvoiement en français. Par exemple, dans une même famille, la première ou la deuxième syllabe du prénom indique l'ordre des générations. Si je prends le nom de ma propre famille comme exemple, 鄭 (yong) fait référence à la génération de mon père. Par contre, pour ma génération (où cette règle ne s'applique qu'aux fils, les filles étant souvent exclues), la syllabe correspondante sera 玄 (ho). Au sein d'un même clan, il est donc possible de déterminer le rang (supérieur ou inférieur) d'un de ses membres uniquement en entendant son prénom. Ainsi, si un neveu est plus âgé que son oncle, ce qui peut exceptionnellement se produire, le système est pris en défaut et les personnes dans ce cas sont pratiquement dans l'impossibilité de se parler, puisque par ailleurs l'emploi du tutoiement est exclu si l'on s'adresse à une personne plus âgée que soi. Nous avons précisément fait l'expérience d'une telle situation dans notre famille.

Deuxième principe : alors qu'en français, une certaine déférence se marque par le changement de pronom (*tu, vous, son excellence*, etc.), en coréen, ces formes affectent surtout le vocabulaire, la conjugaison des verbes et certaines tournures de phrases. Ces particularités des registres de la langue existent naturellement en français, mais à un degré moindre.

Nous n'avons pas la place ici de voir comment ces principes s'appliquent aux noms, aux suffixes et aux verbes mais nous avons fait ailleurs une étude ayant pour objet de savoir si les spécificités du coréen sont

susceptibles d'engendrer des difficultés pour l'interprétation et nos résultats montrent qu'il n'en est rien.

6) *La structure sociale* exerce une influence considérable sur les coutumes linguistiques. Exemple : l'expression 우리나라 (uri nara) qui signifie littéralement « notre pays » peut être traduite par « mon pays »; en effet, lorsqu'un Coréen ressent l'appartenance à une collectivité, sentiment très fort chez les Coréens, il emploie l'expression 우리 (uri) qui signifie « notre » au lieu de 나의 (nau) signifiant « mon ». Il faut donc être vigilant à ne pas tomber dans le piège provoqué par l'influence de la structure sociale.

Ainsi, 우리 집에 가자 (uri djibé gadja) (« allons chez nous ») doit être traduit très souvent par « allons chez moi ». Les Coréens ne disent jamais 내 집에 가자 (nè djibé gadja) qui signifie littéralement « allons chez moi ».

Un autre exemple du même ordre est 우리 아버지 (uri abôdji). Cette expression (littéralement « notre père »), employée même si le locuteur est l'enfant unique, doit être rendue en français par « mon père » : c'est l'appartenance à la famille qui compte.

7) Le coréen procède toujours du *général au particulier*. Ce qui est important pour les Coréens, c'est l'ensemble (collectivité) et non pas la particularité (individu). En d'autres termes, la séquence régressive pure constitue une caractéristique de la langue coréenne. Prenons des exemples relevés dans la vie quotidienne : quand un Coréen écrit une adresse, contrairement à un Français, il indique d'abord la ville, puis l'arrondissement enfin la rue.

adresse coréenne	adresse française
서울 서대문구 신촌로 2 Sodémunku sinmunro 2 ville arrondissement rue n°	34, rue de la Pompe 75016 Paris n° rue arrondissement ville

Pour les dates, le Coréen commence par l'année, puis le mois et le jour.

date coréenne	date française
1985년 6월 5일 (il) année 1985 juin le 5	le 5 juin 1985

Il n'est pas sans intérêt de noter que l'esprit coréen procède aussi volontiers par interrogations et réponses ; pour faire image, en grossissant beaucoup les traits, un Coréen pourra dire : « Connaissez-vous le Centre Pompidou ? » « Oui. » « Savez-vous qu'on y trouve une bibliothèque ? » « Oui. » « Eh bien, dans cette bibliothèque, il y a un livre très intéressant sur l'art coréen. » Dans les mêmes circonstances, un Français dirait : « Il y a un livre très intéressant sur l'art coréen dans la bibliothèque du Centre Pompidou. »

Nous constatons une nouvelle fois avec cet exemple qu'en coréen, la démarche inconsciente passe du général au particulier :

Centre Pompidou → bibliothèque → livre (en coréen)
livre → bibliothèque → Centre Pompidou (en français)

Nous avons vu de près les spécificités principales du coréen à travers des exemples qui mettent en évidence

les moyens linguistiques bien différents mis en œuvre pour exprimer les mêmes idées. Autrement dit, malgré ces différences, objet de savoir dans le cadre de la maîtrise de la langue, les mêmes idées sont exprimées quelles que soient les langues; toutes les langues remplissent leur fonction de communication (par définition, une langue interdisant la communication n'existe pas).

Cela dit, lorsque l'interprète maîtrise parfaitement les langues et dispose de l'état d'esprit particulier à son métier (concentration, écoute attentive, capacité d'analyse extrêmement poussée, etc.), il n'y a aucune raison que ces différences posent problème en interprétation, puisqu'elles sont déjà assimilées par son réflexe linguistique.

Toutefois, il arrive qu'un étudiant n'interprète pas correctement le message du discours prononcé dans une langue dont la typologie est très différente de celle de la langue d'arrivée. Dans ce cas, il est facile, et donc courant d'attribuer les causes de l'échec à ces différences typologiques.

En réalité, cela est dû à des connaissances linguistiques incomplètes, à une absence de formation ou à une maîtrise insuffisante des techniques d'interprétation : écoute relâchée du discours original, analyse imparfaite du contexte et de la situation, faible mobilisation des connaissances extra-linguistiques, etc.. Si l'une de ces conditions, indispensables à la saisie du sens n'est pas remplie, la communication sera inmanquablement incomplète. En d'autres termes, comme le processus de l'acte traduisant s'articule autour du sens, et non autour des langues qui constituent seulement des instruments d'expression, en cas de défaut d'un ou de plusieurs des éléments nécessaires à la compréhens-

sion du message indiqués ci-dessus, l'interprétation, dont le but est la communication, n'est pas réussie.

Il nous semble, en conséquence, que les prétendues difficultés de l'interprétation entre les langues dont les structures sont différentes proviennent du fait que l'on considère l'interprétation comme un transcodage des langues et non comme un acte de communication et que l'on fait faire de la traduction ou de l'interprétation à des sujets qui ne connaissent pas suffisamment la langue coréenne ou la langue française ou encore qui ne savent pas qu'interpréter n'est pas transcoder.

Ces difficultés sont en réalité purement situationnelles et dépendent de la situation de la langue concernée, à un moment donné dans un pays donné. En effet, il se trouve par exemple qu'actuellement peu de Français parlent couramment le coréen, en raison peut-être des difficultés que présente cette langue de même que peu de Coréens connaissent suffisamment le français pour en faire un usage professionnel en interprétation.

Les difficultés de langues doivent donc bien se distinguer dans le cadre de l'interprétation des difficultés réelles liées à l'acquisition de la technique professionnelle.

Pour nous résumer, nous dirons qu'en matière de langue il n'existe pas de difficulté d'interprétation; il n'existe que des difficultés liées à l'interprète, c'est-à-dire celles qui peuvent résulter de l'éventuelle insuffisance de ses connaissances.

Nous concluons en insistant sur les trois points suivants :

Premièrement, l'interprétation relève d'une science

à part entière, qui se distingue de l'étude comparée des langues.

Deuxièmement, l'interprète doit avoir des connaissances extra-linguistiques très approfondies permettant de suivre le raisonnement de l'orateur. (De vastes connaissances extra-linguistiques peuvent suppléer aux lacunes des connaissances linguistiques éventuelles.)

Troisièmement, l'interprète doit faire preuve d'une maîtrise de la langue de départ et de la langue d'arrivée telle qu'il puisse transmettre fidèlement le message original.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES SUR L'INTERPRÉTATION

SELESKOVITCH, D., « L'Enseignement de l'interprétation » in *L'Enseignement de l'interprétation et de la traduction*, J. DELISLE (éd.). Ottawa, Université d'Ottawa, 1981.

LEDERER, M.. *La Traduction simultanée — expérience et théorie*. Paris, Lettres Modernes, 1981.

DÉJEAN, K., « L'Enseignement des méthodes de l'interprétation » in *L'Enseignement de l'interprétation et de la traduction*, J. DELISLE (éd.). Ottawa, Université d'Ottawa, 1981.

DÉJEAN, K.. L'Interprétation simultanée vers et à partir des langues asiatiques. Conférence présentée à Séoul, 1984.

CHOI, J.W.. *L'Interprétation consécutive coréen-français du point de vue de son enseignement*. Thèse de doctorat. Université Paris III (ESIT), 1986.

OUVRAGES SUR LA LANGUE CORÉENNE

BAK, S.Y.. *Studies in Korean Syntax: ellipsis, topic and relative construction*. Thèse Ph. D.. University of Hawaii, 1981.

pp. 1-191

CHOI, H.B.. *Urimalbon (Grammaire de la langue coréenne)*. Djông-umsa, 1975.

pp. 798-9

CHOI, J.W. et al.. *Apprenons le coréen*. Paris, L'Harmattan, 1986.

FABRE, A., « Comparaison typologique du japonais et du coréen », *Langages*, n° 68 [Larousse], déc. 1982, pp. 107-124.

HA, T.H.. *Guide to Korean Culture*. Séoul, Yousei University Press, 1968.

KIM, S.D., « L'Usage réciproque et l'Usage non-réciproque des Termes honorifiques », *Linguistique* (périodique coréen), Séoul, 1977.

LEE, H.B.. *A Study of Korean Syntax*. Thèse Ph. D.. Brown University, Pan Korean Book Cooperation, 1970.

LEE, J.R.. *Topics in Korean Syntax with notes to Japanese*. Séoul, Yousei University Press, 1974.

pp. 53-99

SOH, J.C., « Social Changes and their Impact on Speech Levels in Korean », *Language Standards and their Codification: Process and Application*. University of Exeter, Exeter Linguistic Studies, 1985.

pp. 29-41

YANG, I.S.. *Korean Syntax: Case Markers, Delimiters. Complementation and Relativization*. Thèse Ph. D.. University of Hawaii, 1972.

Esther de Los Santos (Espagne) 24/11/95

Premier Séminaire des Interprètes en Langue des Signes

Premier Cours de Recyclage (Perfectionnement) pour les Interprètes
en Langue des Signes

Premier Séminaire pour les interprètes en Langue des Signes

Ce séminaire s'est tenu a Barcelone (Espagne) du 3 au 5 décembre 1994, et a été organisé conjointement par les Associations Espagnole et Catalane des Interprètes en Langue des Signes (I.L.S.E. et A.C.I.L.S.)

Plus de 80 personnes ont participé au séminaire (dont 70% d'Interprètes en Langue des Signes) venant de 10 communautés indépendantes (17 pour l'Espagne)

Le programme était composé des thèmes suivants:

- a. Formation des Interprètes en Langue des Signes
- b. Professionnalisme
- c. Problèmes éthiques
- d. Maladies professionnelles
- e. Services d'Interprètes dans les différentes communautés indépendantes
- f. Organisations Internationales d'Interprètes en L. des S.
- g. Le point de vue des utilisateurs
- h. Spécialisation des Interprètes en L. des S.

Après la conférence, 4 groupes de travail ont été formés afin d'établir la liste des résolutions de ce premier séminaire.

Premier Cours de Perfectionnement pour les Interprètes en Langue des Signes

Il se tiendra a Madrid en Espagne du 19 au 21 mai 1995. Il sera organisé par l'Association Espagnole des Interprètes en Langue des Signes. Ce cours possède 30 places pour des

Interprètes en langue des Signes de tout le pays. Il consistera en deux parties: problèmes théoriques et pratiques.

La théorie traitera des thèmes suivants: le rôle des Interprètes en Langue des Signes et des Guides-Interprètes pour les Sourds Aveugles, les questions légales concernant l'interprétation, la prévention des maladies professionnelles, l'interprétation en conférence et les fonctions de l'équipe d'interprétation.

La partie pratique traitera de l'interprétation des signes vers la langue parlée.

RESOLUTIONS DU 1ER SEMINAIRE DES INTERPRETES EN LANGUE DES SIGNES

Barcelone, Espagne, 3-5 décembre 1994

Les participants au 1er séminaire des Interprètes en Langue des Signes, après des discussions en groupes de travail, se sont accordés sur les résolutions suivantes:

1. Que les associations d'Interprètes en Langue des Signes sont importantes pour l'amélioration de la profession
2. Que les programmes des cours de langue des signes et des cours d'interprétations devraient être clairement séparés et considérés indépendamment..
3. Qu'il est important de diffuser et d'échanger des informations sur notre profession en direction des utilisateurs.
4. Que l'échange d'informations entre les Interprètes en Langue des Signes devraient être promu à travers des activités telles que la nôtre, ce qui a pour but l'amélioration de nos services professionnels.
5. Concernant le module de formation professionnelle des Interprètes en Langue des Signes, du ministère de l'Education de et la Science, les commentaires suivants ont émergé:

- le besoin d'augmenter le nombre d'heures de formation, qui est actuellement de 2000 heures
 - l'importance que les enseignants d'interprétation soient eux-mêmes des Interprètes en Langue des Signes. Ceux qui connaissent le mieux nos besoins sont les Interprètes en Langue des Signes.
 - le besoin d'établir clairement l'homologation des examens pour les interprètes qui sont actuellement « en service »
 - l'importance d'inclure au sein du programme les questions relatives à la prévention des maladies professionnelles
6. Que les Associations fassent un pas en avant afin d'obtenir la reconnaissance des maladies professionnelles en tant qu'accidents du travail
 7. Que les Associations d'Interprètes soient responsables de la fourniture des services d'interprétation
 8. Que les Associations d'Interprètes devraient pouvoir s'établir dans chaque communauté indépendante
 9. Que les Associations d'Interprètes garantissent l'application des règles professionnelles et éthiques par ses membres
 10. En ce qui concerne la coopération avec la Communauté Sourde, on a mis l'accent sur le besoin de resserrer la collaboration et les réseaux d'information, à travers des activités conjointes et la formation des utilisateurs
 11. Qu'il est important d'établir des contacts avec les universités de traducteurs et d'interprètes à un niveau universitaire
 12. En ce qui concerne les contacts avec les autres Associations d'Interprètes, on a mis l'accent sur l'importance de maintenir des relations et l'échange d'informations à un niveau

international, en particulier avec le Forum Européen des Interprètes en Langue des Signes (EFSLI)

13. Qu'il est important d'étudier en profondeur les thèmes suivants:

- fonction et rôle de l'interprète en L des S
- conditions de travail
- règles déontologiques
- facteurs familiaux
- aspects psychologiques

14. Qu'il est important de collaborer avec les futurs professionnels, les aider et leur donner la possibilité d'augmenter leurs compétences

15. Qu'il est nécessaire d'organiser des séminaires et des cours sur des questions spécifiques concernant l'interprétation de la langue des signes vers la langue parlée

16 Qu'il serait positif d'avoir plus de participants sourds au séminaire. Nous proposons qu'à l'avenir l'information soit davantage diffusée.

Barcelone décembre 1994

Université de Durham (Grande Bretagne)

Questions sur l'Interprétation II :

Les Perspectives Internationales

Durham 1995

La seconde conférence sur les questions sur l'interprétation se tiendra à l'université de Durham, Angleterre, du 19 au 22 septembre 1995. Cette conférence est le suite de la conférence sur les questions sur l'interprétation qui s'est tenue à Durham en avril 1994

Thème central

Cette conférence se penchera sur l'interprétation entre les langues signées et parlées, mais un nombre limité de publications seront acceptées, ayant pour thème des expériences relatées dans le domaine du langage parlé.

Des publications similaires qui examinent la nature et les exigences de traduction seront aussi acceptées, particulièrement si elles portent sur la relation entre les langues parlées et signées. Les questions concernant la théorie, la pratique et la politique seront examinées.

Thèmes:

Les domaines de thèmes pertinents incluent:

- +++ Professionnalisme et Interprétation+++
- +++ Questions déontologiques+++
- +++ Implication des Sourds dans la profession+++
- +++ Questions linguistiques et sociolinguistiques+++
- +++ domaines spécialisés (par exemple interprétation dans un cadre juridique ou médical)+++
- +++ exigences changeantes en fonction des pays+++
- +++ Interprétations dans un cadre international+++
- +++ Formation des interprètes+++

On attend de la conférence qu'elle contienne à la fois des présentations formelles et des sessions d'atelier.

Comité d'Organisation: Mary Brennan, David Brien, Siz Scott Gibson

Pour des informations complémentaires, contactez s'il vous plaît:

Conférence Secretariat « Issues on Interpreting II », Deaf Studies Research Unit, University of Durham, Elvet Riverside II, New Elvet, Durham DH1 3JT, England

Eileen McCaul (Republique d'Irlande)

Bonnes Nouvelles d'Irlande!

Le 10 janvier 1994 était une date importante pour les interprètes irlandais, un jour à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire du développement des services d'interprètes en Irlande.

Ce soir-là, un groupe constitué d'une quarantaine d'interprètes s'est rencontré. L'affaire principale de la rencontre était de ratifier la constitution du Groupe d'Interprètes en Langue des Signes.

La fréquentation était massive, composée de la majorité des personnes pratiquant en Irlande en tant qu'interprètes. C'était particulièrement intéressant de noter la large palette d'âge des interprètes, montrant qu'il y a beaucoup de jeunes personnes impliquées et intéressées par l'interprétariat.

Le meeting a été à la base l'idée du groupe d'Interprètes qui, depuis 1986, a encouragé et soutenu les interprètes et a créé chez eux une conscience pour la bonne pratique et l'éthique de l'interprétation. A travers des contacts avec l'EFSLI et espérant élargir le nombre de membres on a réalisé que le groupe d'interprètes avait besoin d'être formalisé.

Un autre facteur dans la décision était la grande nouvelle que le groupe a reçu: l'approbation pour recevoir des fonds dans le cadre du programme Helios II. Cela signifie que le groupe va avoir les finances nécessaires pour participer à des initiatives européennes dans les quatre prochaines années; toute information de la part des lecteurs concernant de telles initiatives, meetings, conférences, séminaires etc... seront les bienvenues.

De même que la ratification de la constitution le 10 janvier, un comité de 5 personnes a été élu. Notre présidente est Mme Sandra O'Brien et j'ai gardé ma place sûre et confortable de secrétaire administrative!

Le groupe est dans l'espoir d'envoyer des représentants au meeting de l'EFSLI en octobre. Entre temps, nous envoyons nos salutations et nos meilleurs voeux à tous les interprètes.

Bibliothèque

Faites nous connaître des lectures intéressantes pour les interprètes en langue des signes

Toute chose intéressante concernant notre profession est la bienvenue

Envoyer à:

Newsletter

Simone Flessa, Centre for German Sign Language, Rothenbaum
chaussee 45, 21048 Hamburg, FRG

Esther de los Santos (Espagne)

Nouvelles d'Espagne

L'Association Nationale Espagnole des Interprètes en Langue des Signes (ILSE) a été créée en 1990 et a actuellement 60 membres provenant de différents endroits du pays. Son objectif principal est de s'occuper de toute chose en relation avec la profession d'interprète en L des S.

Maintenant ILSE travaille sur la reconnaissance de la profession. Conjointement avec l'Association des Sourds, le Ministère de l'Education et de la Science et le Programme pour les Sourds-Aveugles, ILSE a préparé un projet sur la formation des interprètes. Ce programme éducatif s'étale sur deux ans et un volume horaire de 1200 heures de formation. Après la formation, les interprètes obtiendront un diplôme, qui est équivalent à l'enseignement supérieur, mais ne correspond pas à un degré universitaire. Le ministre de l'éducation nous a dit que ce programme sera approuvé lors du premier semestre 1994.

Conjointement avec l'Association Catalane des Interprètes en L des S (ACILS), nous organiserons un séminaire, qui se tiendra en décembre (s'il vous plaît voir article page 9 note de l'éditeur). Ce séminaire sera le premier au niveau national, le principal objectif du séminaire sera d'obtenir des informations sur la situation actuelle de la profession afin d'être capable de préparer un programme d'action pour les prochaines années.

Depuis septembre 1993, ILSE publie un bulletin d'information trimestriel. Ce bulletin contient des informations et des nouvelles sur le thème de l'interprétariat.

Le nombre d'interprètes en Espagne est d'environ 120, mais la densité varie beaucoup dans le pays (60 à Madrid et seulement 1 dans de nombreuses villes...)

La formation des Interprètes en L des S est le problème principal en Espagne. Il n'y a pas de programme homogène et le niveau varie beaucoup. Les conditions de travail sont également un problème car seulement un petit nombre d'interprètes peuvent « vivre » de leur activité. La plupart d'entre nous ont un autre travail, donc on ne peut interpréter que lors de notre temps libre. Il y a également un manque de « conscience professionnelle » parmi les interprètes et les utilisateurs sourds.

ILSE travaille en collaboration étroite avec l'Association Nationale des Sourds, mais toutes deux sont des organisations indépendantes. Nous travaillons pour l'amélioration de la profession. Bien que la situation ne soit pas au mieux, il y a eu quelques pas en avant significatifs, donc le futur semble encourageant. Il y a aussi une autre association d'interprètes en Espagne, que nous avons mentionnée précédemment, l'ACILS. L'ACILS a été créée en 1991, et ses objectifs sont similaires à ceux d'ILSE, mais son champ d'action se limite à la Catalogne. Elle est située à Barcelone et entretient de très bonnes relations avec ILSE.

Traduit par S. SCHWARTZ

DES INTERPRÈTES POUR LES SOURDS

Autour de la table, les yeux fixés sur l'interprète qui traduit en langage des signes les propos de Daniel Mayan, adjoint du chef du service de paie de la DPA, les treize membres du « groupe des sourds » découvrent les subtilités de leur feuille de salaire. Toutes les questions que l'on pose ordinairement au cours de sa carrière vont être évoquées : l'indice, les échelons, la nouvelle bonification indiciaire, les cotisations retraite, le temps partiel, etc. Cette première réunion n'y suffira d'ailleurs pas. Une deuxième session viendra compléter leur information.

En recourant depuis mars 1995 à des interprètes, ces agents en poste depuis plusieurs années en administration centrale ont enfin le sentiment d'obtenir un niveau d'information équivalent à celui de leurs collègues entendants. « Nous organisons une rencontre thématique une fois par mois avec des intervenants et un interprète », explique Thierry Demarie, responsable du « groupe des sourds » et lui-même sourd. Taxe d'habitation, impôt sur le revenu, hygiène et sécurité..., les thèmes sont définis en commun lors de leurs réunions régulières. L'intervention d'interprètes de l'Institut national des jeunes sourds de Saint-Jacques (5^e arrondissement de Paris) est née d'une rencontre entre la Cellule de reclassement et d'insertion des personnes handicapées (CRIPH) et les sourds travaillant en administration centrale. « Ils nous ont fait part de leurs difficultés de communication », explique Didier Fontana, responsable de cette cellule créée en

1991. *Nous y avons répondu en leur proposant, entre autres, une utilisation très simplifiée des services d'un interprète.* » Il n'y a aucune limite aux demandes tant qu'elles restent dans l'environnement professionnel. Ainsi Pascale Dauchez, en poste au point info service

d'une discussion sur le travail en cours d'année, la présence d'un interprète permet une bien meilleure communication que l'utilisation de petits papiers, source de malentendus », explique Thierry Demarie. Cette initiative n'est d'ailleurs pas réservée aux

Excel, Word et Pagemaker ont été organisées uniquement pour les membres du « groupe des sourds ». « Faire un stage avec des entendants est très difficile », commente Thierry Demarie. Il y a un problème de rythme. En informatique, par exemple, il leur est

a redonné à ces agents confiance en eux. « En s'organisant pour accéder à l'information et à la formation, on montre qu'on peut faire la même chose que les entendants », confie l'un d'eux. La prochaine étape sera peut-être pour certains la préparation des concours



DPA 12

Le « groupe des sourds » se retrouve régulièrement, entre midi et deux heures, pour échanger des informations et préparer les rencontres thématiques avec les entendants. Thierry Demarie (au premier plan sur la droite) anime chacune de ces réunions.

de l'INSEE, tour Gamma dans le 12^e arrondissement de Paris, recourt tous les mois à un interprète pour la réunion traditionnelle de son service. Le groupe y fait également appel s'il souhaite assister à une conférence destinée à l'ensemble des agents du Ministère, comme celle organisée dernièrement par les services sociaux sur le sida. Et la plupart d'entre eux utilisent régulièrement un interprète pour s'entretenir avec leur chef de service. « Lors de l'entretien d'évaluation ou

agents en poste à Paris. « Tout agent sourd dans un service des Finances peut en bénéficier », ajoute Didier Fontana. Ce fut le cas dernièrement pour un agent des Domaines dans le Lot-et-Garonne pour qu'il suive un cours d'informatique, ou d'un fonctionnaire nouvellement affecté à la trésorerie générale des Yvelines lors de la séance d'accueil des nouveaux agents. Cette formule a également été retenue pour des formations dispensées par le CFPP. Des sessions sur

impossible de manipuler l'ordinateur et de suivre en même temps les explications du formateur. De plus, à un moment ou à un autre, l'animateur oubliera leur handicap. S'il parle doucement au début du stage, il reprend son débit normal au bout de quelques heures sans même s'en rendre compte. La médiation d'un interprète tout au long du stage leur permet désormais d'avancer à leur rythme sans rien perdre de la formation. Cette initiative, tout comme la constitution en groupes,

internes pour passer en catégorie B. D'ailleurs, l'un des membres du groupe s'y prépare actuellement en suivant des cours de mise à niveau à l'Institut Saint-Jacques. En tout cas, le simple recours à des interprètes a déjà en partie rompu le silence entre entendants et sourds.

C. G.
Contact : DPA CRIPH
Télédoc 323, 139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : (1) 40 24 76 22.
Thierry Demarie. Minitel dialogue : (1) 40 24 96 34.

Mars 96 - Bulletin Interne au Ministère des Finances.

Courrier expédié mai 96

LETTRE A TOUS LES UTILISATEURS D'INTERPRETES EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre courrier du 1er juin 1995 l'AFILS en mis en place une carte professionnelle d'interprète. Dans notre premier courrier nous vous indiquions les modalités d'obtention de la carte niveau 1.

Voici les conditions d'obtention de la carte d'interprète de conférence (niveau 2):

- 1-Etre titulaire d'une carte niveau 1 depuis plus d'un an.
- 2-Posséder une BAC+4 ou équivalent.
- 3-Apporter une caution officielle de la F.N.S.F.
- 4-Avoir une expérience longue et certifiée.
- 5-Etre coopté par les interprètes déjà titulaires de la carte.

Cette carte d'interprète de conférence n'est pas un "permis d'interpréter" en conférence mais plutôt la reconnaissance par notre association de la qualité et de l'expérience d'un interprète dans ce domaine.

Pour information, nous avons coutume d'appeler "interprétation de conférence" non seulement la situation de conférence mais aussi une compétence. Ainsi nous considérons que l'interprétation en cours d'assise, en cours d'études supérieures sur les plateau de télévision et dans toutes situations où l'interprète n'a pas la possibilité d'interrompre les débats et doit posséder des connaissances solides dans un domaine précis réputé faire parti de l'enseignement supérieur, fait parti de l'interprétation de conférence.

Cette carte a été créée à la suite de demandes émanant de la communauté sourde et d'organisme dispensant un enseignement supérieur auprès de notre association.

La liste des interprètes titulaires de cette carte est publiée tous les ans dans le journal de l'AFILS, ainsi qu'en permanence dans le botin des interprètes. Elle peut également vous être communiquée par courrier contre envoi d'une enveloppe timbrée en écrivant l'AFILS. Vous pouvez également nous demander cette liste par minitel (3615 CHEZ*AFILS).

Afin d'encourager le professionnalisme dont tous les consommateurs ont besoin, tant sourds qu'entendants, nous vous encourageons vivement à faire appel de préférence à des interprètes titulaires de la carte professionnelle.

Francis Jeggli
Responsable de la commission carte professionnelle
d'interprète de conférence.

ASSOCIATION FRANCAISE DES INTERPRETES EN LANGUE DES SIGNES

Patrick Gache

Responsable de la Commission Carte Professionnelle Premier Niveau

Toulouse, le 1er juin 1995

LETTRE À TOUS LES UTILISATEURS D'INTERPRETES EN LANGUE DES SIGNES FRANCAISE

L'AFILS a mis en place une carte professionnelle(1). Celle-ci garantit la compétence des interprètes qui en sont titulaires, tant du point de vue technique(2) que déontologique(3).

Vous trouverez ci-joint la liste des interprètes titulaires de cette carte ainsi qu'un spécimen de celle-ci. Il est bien entendu que cette liste est appelée à s'étendre. C'est annuellement qu'une réactualisation sera effectuée et vous sera adressée.

Il est à signaler qu'actuellement nombreux sont les interprètes en activité qui ne la possèdent pas. Ils sont invités à faire le nécessaire au plus tôt pour accomplir cette formalité. Les conditions en sont les suivantes :

- avoir le BAC+4,
- passer un examen reconnu par l'AFILS,
- être cautionné par un interprète professionnel titulaire de ladite carte,
- être cautionné par un professeur de LSF agréé par la Fédération Nationale des Sourds de France,
- et, enfin, être membre de l'AFILS depuis plus d'un an.

En cas de litige avec un interprète, l'AFILS ne pourra être saisie que si l'interprète en question est détenteur de la carte professionnelle.

Patrick Gache



- (1) carte niveau 1 interprète LSF-Français
carte niveau 2 interprète de conférence LSF-Français
(2) passage d'une langue à un autre, fidélité du message
(3) neutralité, secret professionnel

22 rue des cèdres -31400 Toulouse
Tel : 61 25 16 22
et 62 14 17 27 (répondeur mtel)

**IL N'EST PAS INTERDIT, ET C'EST MEME
CONSEILLE DE FAIRE NOTRE
PUBLICITE**

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL :

CI-JOINT REGLEMENT DE FRANCS A L'ORDRE DE
L'A.F.I.L.S.

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR SIX NUMEROS PAR AN

* 100 F. POUR LES MEMBRES A.F.I.L.S.

* 130 F. POUR LES NON MEMBRES

**NATHALIE BATON
« A.F.I.L.S. »
34 AV. GABRIEL PERI
94370 SUCY EN BRIE**